

ANNEXE I F

OCÉAN ATLANTIQUE DU SUD-EST
ZONE DE LA CONVENTION OPASE

Ces TAC ne sont pas attribués aux membres de l'OPASE et la part de l'Union n'est donc pas déterminée. Le contrôle des captures est assuré par le secrétariat de l'OPASE, qui annonce la fermeture de la pêche lorsque le TAC est épuisé.

Espèce:	Béryx <i>Beryx spp.</i>	Zone:	OPASE (ALF/SEAFO)
TAC	200 ⁽¹⁾	TAC de précaution	

⁽¹⁾ Les captures sont limitées à 132 tonnes dans la division B1 (ALF/*F47NA).

Espèce:	Crabes Chaceon <i>Chaceon spp.</i>	Zone:	Sous-division B 1 de l'OPASE ⁽¹⁾ (GER/F47NAM)
TAC	180 ⁽¹⁾	TAC de précaution	

⁽¹⁾ Pour les besoins de ce TAC, on entend par «zone ouverte à la pêche» le secteur dont les limites s'étendent:
à l'ouest, le long de la longitude 0° E,
au nord, le long de la latitude 20° S,
au sud, le long de la latitude 28° S, et
à l'est, le long des limites extérieures de la ZEE namibienne.

Espèce:	Crabes Chaceon <i>Chaceon spp.</i>	Zone:	OPASE, à l'exclusion de la sous-division B 1 (GER/F47X)
TAC	200	TAC de précaution	

Espèce:	Légine australe <i>Dissostichus eleginoides</i>	Zone:	Sous-zone D de l'OPASE (TOP/F47D)
TAC	266	TAC de précaution	

Espèce:	Légine australe <i>Dissostichus eleginoides</i>	Zone:	OPASE, à l'exclusion de la sous-zone D (TOP/F47-D)
TAC	0	TAC de précaution	

Espèce:	Hoplostète rouge <i>Hoplostethus atlanticus</i>	Zone:	Sous-division B 1 de l'OPASE ⁽¹⁾ (ORY/F47NAM)
----------------	--	--------------	---

TAC	0 ⁽²⁾	TAC de précaution
-----	------------------	-------------------

- (1) Pour les besoins de cette annexe, on entend par «zone ouverte à la pêche» le secteur dont les limites s'étendent:
à l'ouest, le long de la longitude 0° E,
au nord, le long de la latitude 20° S,
au sud, le long de la latitude 28° S, et
à l'est, le long des limites extérieures de la ZEE namibienne.

- (2) Sauf prises accessoires à hauteur de 4 tonnes (ORY/*F47NA).

Espèce:	Hoplostète rouge <i>Hoplostethus atlanticus</i>	Zone:	OPASE, à l'exclusion de la sous-division B 1 (ORY/F47X)
----------------	--	--------------	--

TAC	50	TAC de précaution
-----	----	-------------------

Espèce:	Têtes casquées pélagiques <i>Pseudopentaceros</i> spp.	Zone:	OPASE (EDW/SEAFO)
----------------	---	--------------	----------------------

TAC	135	TAC de précaution
-----	-----	-------------------